



Cégep de Sorel-Tracy

Un **GRAND** petit collège
qui a la réussite à cœur!



RAPPORT ANNUEL

2009-2010



Madame Line Beauchamp
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre

C'est avec fierté que nous vous soumettons le rapport annuel 2009-2010 présentant les faits saillants de la septième année d'application du Plan stratégique institutionnel (PSI) *Ensemble, pour une entrée réussie de notre Collège dans le 21^e siècle.*

À sa lecture, vous remarquerez le dynamisme qui anime notre collège, tant dans son enseignement que dans son implication dans la communauté. L'examen des bilans permet d'apprécier la réalisation de quelque 273 résultats attendus des départements d'enseignement et des services et de constater un niveau d'atteinte plus que satisfaisant de la grande majorité des projets identifiés au début de l'année concernée.

Le contexte de réalisation de ces mandats a exigé une grande implication dans des dossiers très lourds comme, entre autres, les mesures d'urgence de la pandémie de Grippe A H1N1, le suivi de l'autoévaluation de l'application de la PIEA, l'autoévaluation de notre *Plan stratégique institutionnel*, de grands mouvements de personnel à la direction des études, le suivi de la mise en place des nouvelles normes comptables, le suivi et la reddition de comptes des réinvestissements provincial et fédéral, les divers chantiers de réaménagements, le changement de statut du programme de Techniques d'éducation spécialisée et du suivi de son implantation pour la troisième année ainsi que l'actualisation de l'offre de services de la formation continue et du service aux entreprises, dont entre autres, l'optimisation du service de la reconnaissance des acquis et l'entente avec l'ADMQ. Le rapport annuel 2009-2010 présente le reflet de la vitalité de notre Collège.

En ce sens, des remerciements chaleureux s'adressent à chacun et à chacune des personnes oeuvrant au Collège pour cet apport positif et pour cet engagement sans cesse renouvelé d'*Avoir la réussite à cœur!*

Michèle Gauthier
Présidente du Conseil d'administration

Fabienne Desroches
Directrice générale



Page couverture de gauche à droite :

Marie-Andrée Ménard, joueuse libéro pour les Rebelles volleyball féminin AA et étudiante en Sciences humaines.

Laurianne Côté, étudiante en Arts et Lettres.

Miguel Pereira, joueur pour les Rebelles hockey et étudiant en Sciences humaines.

LA FORMATION ET LA RÉUSSITE

53 des 91 résultats attendus en lien avec la formation et la réussite ont été atteints alors que 28 ont été partiellement réalisés et 10 ont été reportés. En voici un résumé :

- L'autoévaluation du programme de Techniques de comptabilité a été commencée. La collecte de données auprès des étudiants est terminée, l'analyse des données est en cours et les questionnaires pour la collecte de données auprès des diplômés, des professeurs et des employeurs sont en cours de réalisation. Par ailleurs, celle du programme de Sciences humaines a également été commencée. La collecte de données est terminée et la rédaction du rapport est en cours. Pour ce qui est de l'autoévaluation en Environnement, hygiène et sécurité au travail, le rapport sera déposé à l'automne.
- L'AEC Perfectionnement en supervision a été adoptée au conseil d'administration du 17 juin 2010. La demande d'autorisation sera effectuée sous peu.
- Les départements suivants ont participé à la réflexion portant sur l'intégration de la formation générale à l'approche programme : éducation physique, langues modernes, mathématiques, philosophie et français (arts et lettres). En effet, des rencontres ont eu lieu pour la révision des nouveaux devis de la formation générale.
- L'autoévaluation du programme de Sciences humaines est presque finalisée. Le rapport final sera soumis à l'approbation du comité programme à la session d'automne 2010.
- Nous avons poursuivi l'implantation du nouveau programme de Technologie de l'électronique industrielle. Le département a préparé les nouveaux plans-cadres et a suivi des formations sur les nouveaux équipements.
- Le contenu des cours de Technologie de l'électronique industrielle a été ajusté afin d'y inclure les éléments de santé et sécurité au travail.
- L'implantation du programme de Techniques d'éducation spécialisée a été poursuivie. L'implantation de tous les cours s'est faite cette année.
- Nous avons encadré et soutenu les enseignants dans la rédaction des plans d'étude, la révision du matériel didactique, la gestion de classe et les outils d'évaluation des apprentissages.
- Nous avons assuré le suivi du rapport d'évaluation du programme en Techniques de procédés sidérurgiques.
- Nous avons consolidé le mode de fonctionnement pour soutenir les étudiants dont la réussite est incertaine.
- Nous avons analysé le taux de réussite des étudiants dans toutes nos AEC et au besoin planifié les actions de redressement. Une amélioration a été notée pour le maintien en formation. En effet, il y a eu un seul abandon en cinq sessions pour l'AEC en TES. 87 % des personnes inscrites à l'AEC en Assurances ont terminé le cours et 100 % ont trouvé un emploi. Pour l'AEC en TGM, 90 % ont terminé leur formation.
- Nous avons fait une relance auprès des diplômés.
- Nous avons travaillé à l'amélioration de la réussite à l'examen de l'OIIQ.
- Nous avons travaillé à la mise en place des passerelles DEP-DEC en Bureautique, en Génie mécanique et en Informatique.
- La direction générale a soutenu le service de la formation continue et le service aux entreprises, dans le développement de nouveaux créneaux d'excellence et dans la mise en place de nos offres de formations auprès de nos clientèles cibles.
- Nous avons procédé à l'actualisation de notre carte des programmes et nous avons continué nos démarches pour le dossier de Techniques policières.
- Nous avons encadré les étudiants participant au concours collégial Pédagogie-Environnement.
- Nous avons encadré des étudiants pour qu'ils participent aux travaux de recherche du CTTEL.
- En Techniques de génie mécanique, nous avons organisé l'atelier de perfectionnement en soudure. Deux sessions ont été organisées.
- Nous avons participé à la réalisation d'une entente DEC-BAC en Techniques d'éducation spécialisée en Psychoéducation avec l'UQTR.
- À la formation continue et au service aux entreprises, nous avons augmenté notre réseau de partenaires. Nous offrons maintenant une AEC en Intervention en travail



Élizabeth Cyr-Marcotte, finissante en Sciences de la nature, récipiendaire de la Médaille académique du Gouverneur général du Canada en 2010.

social. Nous avons aussi acquis un programme non crédité en gestion de la production manufacturière.

- Nous avons établi des partenariats de service avec des organismes du milieu (ex. : CLE, CSSS, Orientheque, etc.).
- Nous avons continué à soutenir la mise en place de nouveaux services de spécialistes afin de mieux répondre aux populations émergentes tant chez les jeunes que chez les adultes.
- Deux films réalisés par des étudiants du Collège ont été présentés lors du Festival intercollégial de cinéma étudiant.
- Dix étudiants ont participé cette année au prix littéraire des collégiens. Ils ont lu cinq livres québécois récents et en ont discuté avec enthousiasme.
- Des mesures individualisées de suivi sont en place autant pour l'application du règlement 14 que pour les élèves admis sans le DEC. Compte tenu de cette nouvelle réalité, le règlement sera révisé l'an prochain.
- Nous avons poursuivi la tenue des ateliers d'anglais tant à la session d'automne qu'à l'hiver.
- Nous avons commencé à définir et appliquer des mesures de suivi et de soutien des étudiants ayant un profil particulier. En effet, nous avons implanté un processus de travail pour soutenir l'administration d'examen individualisés.





- Nous avons appliqué le programme Engagement étudiant visant à reconnaître les étudiants qui font preuve d'engagement de façon remarquable en poursuivant leurs études avec rigueur. Quatorze étudiants se prévalent de cette mention sur leur bulletin à l'automne 2009 et seize à l'hiver 2010.

LE RECRUTEMENT DE LA CLIENTÈLE

Au niveau du recrutement de la clientèle, sur les 35 résultats attendus, 33 ont été atteints, 1 a été partiellement réalisé et 1 a été reporté. Voici quelques exemples :

- Tous les départements ont collaboré avec le service des communications pour l'organisation des activités de recrutement.
 - Des outils de promotion spécifiques ont été développés en fonction des demandes reçues.
 - Nous avons finalisé la production d'un kiosque pour le service aux entreprises.
 - Les feuillets promotionnels pour les AEC ont été actualisés et les communications ont assuré la production de ces dépliants.
 - La mise en place du site Web a été complétée et un mini site Web pour la formation continue et le service aux entreprises a été conçu. Une brochure pour le service aux entreprises a également été conçue.
 - Nous avons aussi continué de faire connaître nos réalisations particulières. Par exemple, nos actions en développement durable, la tenue de la clinique d'impôts, de la clinique de santé, etc.
 - Le 5 novembre dernier a eu lieu la deuxième édition d'une journée carrière pour les étudiantes de soins infirmiers. 16 établissements de santé de la Montérégie, de Montréal et de Lanaudière se sont présentés.
- Les rencontres L'Entre-Nous ont été maintenues.
 - Nous avons poursuivi les rencontres du comité de direction et de l'AGEECST.
 - La tournée des départements et des services a été maintenue.
 - L'équipe de cadres a été soutenue. Pour ce faire, une « coach » a été embauchée à cet effet.
 - Nous avons ajusté notre processus d'accueil du nouveau personnel.
 - Nous avons poursuivi la mise à jour de la description des postes.
 - Nous avons établi une procédure dans la gestion des contrats du personnel enseignant.
 - En contexte de négociation collective, nous avons maintenu les échanges avec les instances et avons assuré le maintien d'un climat de travail sain.
 - Nous avons poursuivi l'identification des postes qui seront ou pourraient se libérer (départ à la retraite ou autre raison prévisible) au cours des prochains 12 mois.
 - Pour l'ensemble des postes, nous avons identifié les mesures transitoires devant être mises en place pour assurer la relève.
 - Nous avons piloté le comité d'évaluation relatif au renouvellement du mandat du directeur des études.
 - Nous avons identifié de nouvelles personnes ressources afin d'enrichir l'équipe d'enseignants à la formation continue. Pour le service aux entreprises, l'appel de candidature se fera à l'automne 2010.
 - Des spécialistes de contenu ont été recrutés et formés en fonction de l'augmentation du volume de nos activités RAC.
 - Les activités de reconnaissance officielles et les reconnaissances ponctuelles lors des diverses activités ont aussi été poursuivies.
 - Nous avons reconnu le rayonnement de notre personnel qui s'implique dans la communauté et participe ainsi à la présence du Collège dans différentes activités.
 - Nous avons souligné les années de services, les départs à la retraite, et ce, dans le cadre d'une activité particulière. Les photos prises lors de cette activité ont été publiées dans les médias locaux.
 - La direction du Collège a continué de participer aux activités étudiantes, tant sportives que culturelles.

- La direction des études a accompagné pédagogiquement les nouveaux professeurs (activités d'accueil des nouveaux professeurs, Matinée pédagogique, atelier sur la gestion de classe, formation sur l'application Omnivox/LÉA, mentorat implanté en soins infirmiers).
- L'encadrement des nouveaux professeurs a été assuré.
- Des activités de perfectionnement ont été offertes aux membres du personnel de la formation continue. Il y a eu, entre autres, une formation sur GroupWise, SIGES, Clara...
- Mentionnons que la direction générale a soutenu la direction des ressources humaines et la direction des études dans leur réflexion sur l'évaluation de la qualité de l'enseignement au Cégep. Ce dossier se poursuivra en 2010-2011.
- Nous avons poursuivi, en collaboration avec les personnes, les partenaires et les instances concernés, la révision des attributions de chacun d'eux pour déterminer celles qui doivent être maintenues, regroupées, modifiées.

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur les 47 résultats attendus en lien avec la contribution au développement durable, 29 ont été atteints et 18 ont été reportés. En voici un bref aperçu :

- La direction générale a soutenu les différents services, départements ou programmes dans la mise en place d'activités en développement durable et les a fait connaître.
- La directrice des ressources financières a participé à la gestion financière de plusieurs organismes et a siégé au conseil d'administration de la Maison La Margelle et du Café du Bourg.
- La directrice des ressources financières a siégé au comité exécutif de la Commission des affaires matérielles et financières du réseau collégial (CAMAF), a assuré la présidence du Sous-comité sur les contrôles financiers de la CAMAF, a été responsable des travaux du Groupe de travail MELS-Cégeps sur la réforme comptable gouvernementale de la CAMAF et a participé aux travaux du Comité stratégique MELS-Cégeps sur la réforme comptable gouvernementale de la CAMAF.

LE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL ET LE CLIMAT ORGANISATIONNEL

38 des 50 résultats attendus en lien avec le développement du personnel et le climat organisationnel ont été atteints, 4 ont été partiellement atteints alors que 8 ont été reportés. En voici un résumé :

- Nous avons diminué de façon tangible l'utilisation à outrance du papier.
- Nous avons poursuivi de façon régulière l'utilisation du courriel ou l'Intranet pour transmettre ou rendre disponible toute information ou documentation.
- La direction générale a vu à ce que le Collège soit représenté aux activités de l'Agenda 21. Le directeur des ressources matérielles a assuré la représentation du Collège à ce comité.
- Nous avons participé, de façon active, à la mise en place du Parc régional des grèves.
- Le Collège a organisé le colloque de l'AQPERE. La direction des ressources matérielles a participé à l'organisation de ce colloque.
- La direction générale a continué de siéger à divers conseils d'administration. Elle a

assumé la présidence du RCRM (DG) et de la Table d'éducation interordres de la Montérégie (TEIOM).

- Nous avons participé aux comités « Alimentation & Hébergement » et « Plateaux sportifs » pour la candidature de la Ville de Sorel-Tracy aux Jeux du Québec d'hiver 2013.
- L'offre de programmes des services communautaires a été révisée. En effet, la programmation des camps de jour a été complètement revue et l'activité Cardio plein-air a été retirée de la programmation des activités physiques.
- Les procédures de gestion de la corporation Kinéglobe ont été révisées. Les règlements généraux ont été réécrits et déposés au CA de Kinéglobe.
- La phase I du projet de création Moi et l'autre pour favoriser la diffusion des arts

visuels dans la communauté et ajouter au rayonnement du programme hors Cégep a été réalisée.

- Les étudiants en soins infirmiers ont participé activement à la mise en place de kiosque d'informations et de promotion de la santé concernant la grippe A H1N1 dans le but qu'ils s'approprient les grands enjeux mondiaux.
- La direction a soutenu les professeurs responsables de l'infusion des concepts de développement durable dans les cours.
- Des événements faisant la promotion des valeurs en développement durable ont été organisés. À titre d'exemple, il y a eu le nettoyage du sous-bois, la clinique d'impôts, etc.
- La direction générale a soutenu nos mesures matérielles préconisant le développement durable (ex. : produits nettoyants écologiques).
- La direction générale a soutenu la direction des ressources matérielles dans la construction d'une toiture végétalisée.

Trois ex-étudiants devenus médecins spécialistes et chercheurs Jean Paradis, professeur agrégé de clinique au département de médecine de l'Université de Montréal et directeur du programme en immunologie clinique et allergie. Louis Paradis, immunologue à l'Hôpital St-Luc et Ste-Justine et professeur adjoint de clinique au département de médecine de l'Université de Montréal. Alain Rivard, cardiologue au CHUM et chercheur-boursier du Fonds de recherche en santé du Québec.



Louis Paradis



Jean Paradis



Alain Rivard

LA GESTION DES RESSOURCES

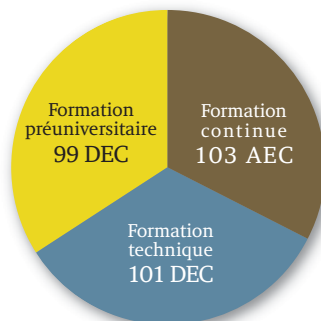
Sur les 50 résultats attendus en lien avec la gestion des ressources, 34 ont été atteints, 8 ont été partiellement atteints et 8 ont été reportés. En voici un bref aperçu :

- La direction des services administratifs a été soutenue dans la mise en place de la réforme comptable gouvernementale et les diverses redditions de comptes (provincial, fédéral, infrastructures, PCGR...).



Gilles Casgrain, enseignant en politique a su conseiller Cynthia Tellier-Champagne, étudiante en Sciences humaines et Vincent Deguise, étudiant en Arts et Lettres à leur participation au Forum étudiant, simulation des travaux de l'assemblée nationale, janvier 2010.

NOMBRE DE DIPLÔMES ÉMIS : 303



Grâce à la qualité de son enseignement et de son encadrement le Collège obtient :

- un taux de réussite aux cours à près de 90 %
- Un taux de diplomation institutionnel qui le classe parmi les meilleurs collèges publics au Québec

- La direction des ressources humaines, des communications et du secrétariat général a vérifié le degré de conformité dans les services ainsi que les outils utilisés. La direction générale a soutenu financièrement le secrétariat général dans la poursuite de la mise en place d'un système de gestion documentaire et d'archivage.
- Nous avons poursuivi la révision de l'ensemble des règlements, politiques et procédures administratives en vue de les actualiser en tenant compte des modifications subies au cours des dernières années.
- Nous avons poursuivi le processus d'évaluation de notre plan stratégique institutionnel.
- La direction des ressources matérielles a piloté un comité de réflexion sur les différents moyens de diffusion de l'information au Collège.
- Nous avons finalisé la mise en place d'une procédure administrative pour faciliter la détermination du statut de certains fournisseurs de service et mieux respecter nos obligations légales d'employeur.
- Nous avons réalisé l'évaluation de l'atteinte de l'objectif 5.3 du plan stratégique institutionnel, soit d'assurer la santé financière du Collège et créer une marge de manœuvre pour contrer les impacts de la diminution de clientèle.
- La direction générale a soutenu la direction des études dans la rédaction du plan quinquennal des besoins informatiques du Collège.
- En ce qui concerne l'informatique, nous avons implanté un réseau sans fil, nous avons planifié le réaménagement physique de la salle des serveurs et la structure des serveurs (virtualisation) a été déterminée.
- En ce qui concerne la finalisation du bilan énergétique, la direction des ressources matérielles a réalisé la phase I du plan d'économie d'énergie. Elle a également préparé les devis et a procédé aux appels d'offres nécessaires pour la réalisation de la phase 2 du plan.
- La direction générale a participé activement et soutenu le comité du plan de mesures d'urgence. La direction des ressources matérielles a mené ce dossier.

- La direction des ressources matérielles a réalisé, de concert avec la direction générale, le plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza. La direction des ressources humaines, des communications et du secrétariat général a mis en place, au niveau des ressources humaines, l'ensemble du processus et a assuré la poursuite des activités.
- La direction des ressources matérielles a préparé les devis et a procédé aux appels d'offres nécessaires à la rénovation des laboratoires de sciences.
- La direction des ressources matérielles a préparé les devis et a procédé aux appels d'offres nécessaires à la rénovation de la toiture du Bloc D.

*Reynald Bergeron, enseignant en Techniques administratives
– Récipiendaire du Méritas au personnel pour la qualité de son enseignement, 2010*



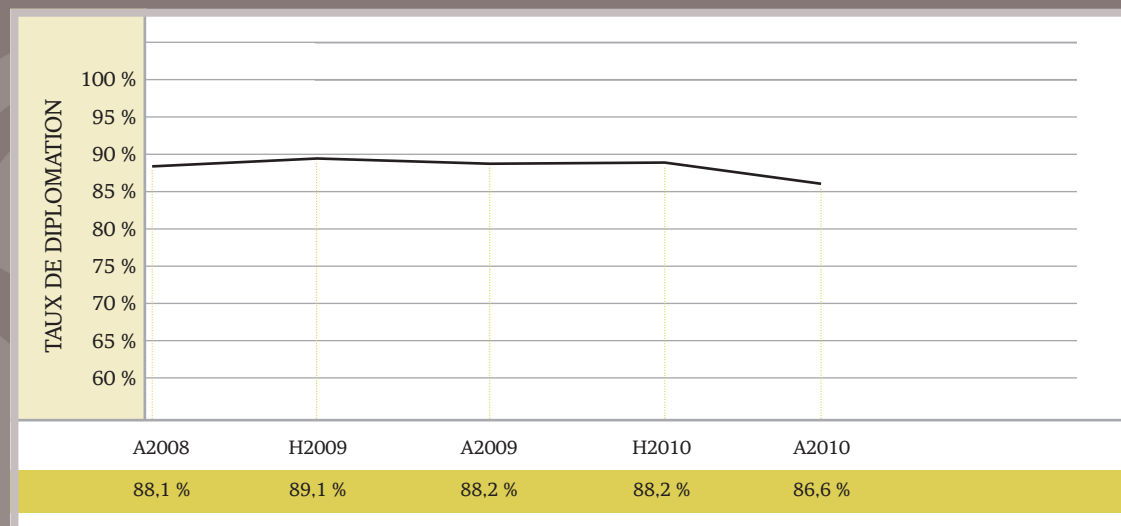
Match d'improvisation dans le cadre de la St-Valentin

QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DEPUIS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

	Automne 2007			Automne 2008			Automne 2009			Automne %
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	
ACCUEIL ET INTÉGRATION	23	23	46	28	33	61	45	35	80	7,58 %
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE										
Sciences de la nature	50	37	87	54	29	83	56	37	93	8,82 %
Sciences humaines	108	95	203	109	93	202	129	106	235	22,27 %
Arts et Lettres	35	12	47	27	10	37	40	10	50	4,74 %
TOTAL	216	167	383	218	165	383	270	188	458	43,41 %
SECTEUR TECHNIQUE										
Soins infirmiers (180.A0)	82	13	95	94	15	109	118	18	136	12,89 %
Techniques de génie mécanique	3	39	42	4	46	50	4	53	57	5,40 %
Techniques de génie électrique	2	50	52	2	56	58	3	43	46	4,36 %
Techniques d'environnement	13	15	28	14	22	36	18	23	41	3,89 %
Techniques d'éducation spécialisée	50	5	55	108	9	117	159	18	177	16,79 %
Techniques administratives	41	20	61	51	24	75	44	31	75	7,10 %
Techniques de bureautique	22		22	27		27	38	1	39	3,70 %
Techniques de l'informatique		28	28	1	26	27		26	26	2,46 %
TOTAL	213	170	383	301	198	499	384	213	597	56,59 %
GRAND TOTAL	429	337	766	519	363	882	654	401	1055	100,00 %

TAUX DE RÉUSSITE DE L'ENSEMBLE DES COURS



ACTIVITÉS À LA FORMATION CONTINUE

Année 2009-2010

Volume d'activités à la Formation continue

	SOREL-TRACY		VARENNES ET AUTRES		TOTAL	
	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS
TEMPS PARTIEL						
Formation créditée	105	22	210	42	315	64
Formation non créditée	105	34	140	56	245	90
	210	56	350	98	560	154
TEMPS PLEIN						
Techniques physiques ¹	1605	26			1605	26
Techniques humaines ²	3535	67	3415	94	6950	161
Techniques administratives ³			3610	129	3610	129
	5140	93	7025	223	12165	316
FORMATION SUR MESURE						
Formation en entreprises ⁵	504	153	1556	834	2060	987
Interventions en entreprises	58		778		836	
	562	153	2334	834	2896	987
TOTAL	5912	302	9709	1155	15621	1457

Comprend les disciplines suivantes :

- | | |
|---|---|
| 1 Procédés sidérurgiques
Génie mécanique | 5 Informatique
Génie mécanique
Génie électrique
Formation de formateur
Langues
Gestion
Ressources humaines
Environnement
Santé sécurité du travail
Développement durable
Préparation à la retraite active
Supervision d'équipe |
| 2 Éducation spécialisée
Éducation à l'enfance
Intervention en travail social | |
| 3 Assurance de dommages
Agent immobilier
Gestion de l'approvisionnement
Gestion de commerces | |

NOMBRE DE STAGIAIRES ATE

	ÉTÉ 2008	ÉTÉ 2009	ÉTÉ 2010
Tech. de génie mécanique	26	8	30
Technologie de l'électronique industrielle	23	9	18
Tech. administratives (Comptabilité et Assurances)	16	15	20
Tech. de bureautique	6	6	6
Environnement, hygiène et sécurité au travail	12	12	11
Techniques de l'informatique	1		6
AEC en procédés sidérurgiques	26		
TOTAL DES STAGES	110	50	91

TAUX DE PLACEMENT EN EMPLOI RELIÉ DES FINISSANTES ET DES FINISSANTS DE MAI 2009 DES PROGRAMMES TECHNIQUES

PROGRAMMES - DEC	TAUX DE PLACEMENT 2009
Conseil en assurances et services financiers	100 %
Environnement, hygiène et sécurité au travail	100 %
Techniques de bureautique	100 %
Techniques de comptabilité et de gestion	100 %
Techniques de génie mécanique	100 %
Techniques de l'informatique	*S/O
Techniques de soins infirmiers	100 %
Technologie de l'électronique industrielle	100 %
MOYENNE	100 %

* Les 4 finissants des Techniques de l'informatique poursuivent tous des études universitaires en informatique à l'Université de Sherbrooke ou à l'École de technologie supérieure.

La relance a été effectuée auprès des **83** finissantes et finissantes des programmes techniques de décembre 2008 et de mai 2009.

Le taux de placement des finissantes et des finissants de décembre 2008 et de mai 2009 se destinant à l'emploi est de **100 %**.



► *Concours Chapeau, les filles! Édition 2010.*
Anne-Marie Brochu et Gabriela Franchesca Pena-Polanco toutes deux étudiantes en Techniques de génie mécanique nommées lauréates régionales.

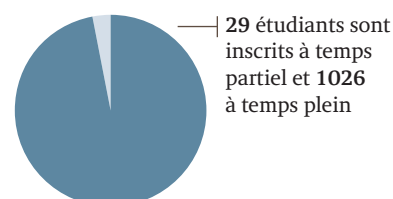
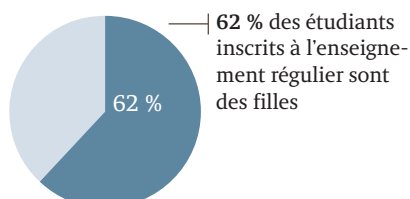
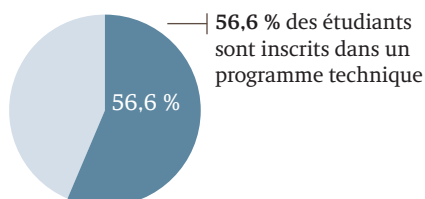
POPULATION ÉTUDIANTE AU 20 SEPTEMBRE 2009

		Session			NIVEAU Session			Session			ANNÉE Grand total			2009	2008
		1	2	T	3	4	T	5	6	Total	Fille	Garçon	Total		
PROGRAMMES															
Sciences de la nature	200.B0	58	2	60	33		33				56	37	93	93	83
Sciences humaines sans math.	300.10	97	28	125	35	12	47				99	73	172	172	156
Sciences humaines administration	300.12	36	9	45	16	2	18				30	33	63	63	46
Arts et Lettres	500.A1	32	6	38	12		12				40	10	50	50	37
SOUS-TOTAL PRÉUNIVERSITAIRE		223	45	268	96	14	110				225	153	378	378	322
Accueil et intégration	081.01	54		54							30	24	54	54	49
Accueil préuniversitaire	081.03	25		25							14	11	25	25	12
Structures d'accueil universitaire	080.04	1		1							1		1	1	
GRAND TOTAL PRÉUNIVERSITAIRE		303	45	348	96	14	110				270	188	458	458	383
PROGRAMMES															
Tech. de soins infirmiers	180.A0	58	8	66	44	1	45	24	1	25	118	18	136	136	109
Tech. de génie mécanique	241.A0	25	3	28	18	3	21	8		8	4	53	57	57	50
Électrodynamique	243.01														11
Spec. en instrumentation et automatisation	243.02														18
Tech. de l'électronique industrielle	243.06							8	13	21	2	19	21	21	9
Tech. de l'électronique industrielle	243.CO	14	3	17	8		8				1	24	25	25	20
Tech. de l'environnement	260.B0	13	2	15	10	1	11	13	2	15	18	23	41	41	36
Tech. d'éducation spécialisée	351.A0	71	8	79	54	5	59	39		39	159	18	177	177	117
Tech. compt. de gestion	410.B0	17	1	18	24	1	25	13	3	16	32	27	59	59	55
Tech. en ass. et services financiers	410.CO	6	1	7				9		9	12	4	16	16	20
Tech. de bureautique, coord. trav. bureau	412.AA	21		21	8	3	11	6		6	37	1	38	38	16
Tech. de bureautique, micro-éd. & hyperm.	412.AB								1	1	1		1	1	11
Tech. de l'informatique	420.AA	13	1	14	7	1	8	4		4		26	26	26	27
TOTAL TECHNIQUES		238	27	265	173	15	188	124	20	144	384	213	597	597	499
GRAND TOTAL		541	72	613	269	29	298	124	20	144	654	401	1055	1055	882

Nombre total de filles : 654
 Nombre total de garçons : 401
 Grand total de : 1055

Temps partiel : 29
 Temps plein : 1026
 Total : 1055

QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES : À L'AUTOMNE 2009 :





Fondation
du Cégep de Sorel-Tracy

Le Gala des

La Fondation du Cégep de Sorel-Tracy accorde près de 25 000 \$ en prix et

L'excellence du dossier scolaire

Bourses d'excellence à la sanction des études



Timothé Beudet
Sciences de la nature



Élisabeth
Cyr-Marcotte
Sciences de la nature



Élisabelle Gaboury
Sciences de la nature



David Lefebvre
Sciences de la nature



Caroline Plasse
Sciences de la nature



Pierre-Luc Simard
Sciences humaines



Élisabeth Taillay
Soins infirmiers

Bourse
Françoise Richer



Élisabeth Cyr-Marcotte
Sciences de la nature

Prix du mérite aux programmes de DEC



Élisabeth Cyr-Marcotte
Sciences de la nature



Pierre-Luc Simard
Sciences humaines



Chloé
Ouellet-Rienneau
Arts et Lettres



Élisabeth Taillay
Soins infirmiers



Guillaume Lafrenière
Tech. Génie mécanique



François Rhéaume
Tech. électronique industrielle



Jennifer Pinna
EHST*



Nathalie Maréchal
Tech. Éducation spécialisée



Julie Desjardins
Tech. administratives



Audrey Toutant
Conseil en assurances et
en services financiers



Stéphanie Bienvenue
Tech. de bureautique



Sébastien Lamanna
Tech. de l'informatique

Bourse
Claire-Ménard-Martel



Geneviève Chatigny
Tech. Éducation spécialisée



Audrey Lupien
Tech. Éducation spécialisée

Prix
d'excellence
en français



Élisabeth
Cyr-Marcotte
Sciences de la nature

Bourse du
Fonds des arts



Émilie Gastonguay
Arts et Lettres

Prix de leadership aux activités socio-culturelles et sportives

Sport - Athlète de l'année
Féminine Masculin



Mireille Béjin-Rajotte
Cheerleading

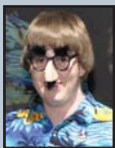


Vincent Fontaine
Natation AA

Socioculturel - Leadership
Féminin Masculin



Hannah Korb
Arts et Lettres



Jean-Philippe Proulx
Sciences de la nature

Sport - Recrue
Féminine Masculine



Alexandra Morin
Basketball AA



Pierre Lanteigne
Badminton AA

Un engagement et une contribution exceptionnels

Bourses en Environnement
Beaudry-Lebel



Laurie
Barnabé-Francoeur



René Quirion-Blais

Bourses de soutien aux
stages d'études à l'étranger



Stéphanie Bienvenue
Tech. de bureautique



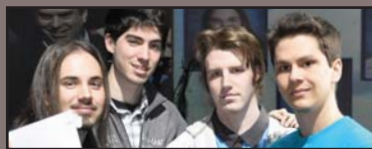
Mélissa Montigny
Tech. de bureautique

Prix de l'Association
des cadres du Cégep



Valérie Bouchard
Tech. Éducation spécialisée

Bourses du Mérite technologique



Christopher Massé, Sébastien Lamanna, David Tucker
et Jordan Rioux-Leclair. Techniques de l'informatique

Bourses Northex



Myriam Brazeau
EHST



Renaud Demers
EHST

C'est sous le thème de
« L'apprentissage de l'excellence »
que le Cégep tenait sa
22^e édition du Gala des Mérites

Par leur conscience, leur sensibilité
et leur générosité, les donateurs à la
Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
favorisent l'apprentissage de l'excel-
lence. Leurs dons représentent un
soutien inconditionnel au développe-
ment du Collège, de ses étudiantes et
de ses étudiants et au développement
de toute la collectivité
bas-richeloise.

À vous toutes et à vous tous,
généreux donateurs,

Bravo et
merci!

Mérites 2010

bourses à 73 récipiendaires et 16 Méritas sont décernés à des membres du personnel

L'effort et la persévérance dans la réussite scolaire

Bourses des travailleurs
des Forges de Sorel



Katia Bissonnette
Sciences humaines



Cédric Materne
Sciences humaines

Persévérance
Normand-Brunet



Karine Lévesque en Techniques administratives, **Katia Bissonnette** en Sciences humaines et **Caroline Grenon** en Soins infirmiers.

Bourses des étudiantes et des
étudiants de TAD



Julie Desjardins, Audrey Toutant, Kim Pilote et Keven Nadeau-Hébert
Techniques administratives

Bourses du Fonds Rotary



Laurie Barnabé-Francoeur
EHST



Anne-Marie Brochu
Tech. Génie mécanique



René Quirion-Blais
EHST

Bourses COOPSCO



Timothé Beaudet
Sciences de la nature



Valérie Bouchard
Tech. Éducation spécialisée



Vincent Fréchette
Arts et Lettres



Cynthia Tellier-Champagne
Sciences humaines

Bourses de l'AGEECST



Mélissa Montigny
Tech. bureautique



Renato Rodriguez-Lefevre
Sciences humaines



Kariane Tessier
Tech. Éducation spécialisée

Bourse des
H.E.C. Adm.
Leadership



Virginie St-Germain
Sciences humaines
profil maths et adm.

Bourse de
l'Ordre
des CMA



Julie Desjardins
Tech. administratives

Bourse de la
Fondation des
CA du Québec



Julie Desjardins
Tech. administratives

Bourse de L'ORIM*
* Ordre régional des infirmiers
et des infirmières de
la Montérégie



Élisabeth Taily
Soins infirmiers

Prix de l'accomplisse-
ment personnel en
Arts et Lettres



Vincent Fréchette
Arts et Lettres

Bourse OIQ
Richelieu-
Julie-Payette



David Iefebvre
Sciences de la nature

Prix du syndicat du personnel enseignant



Katia Bissonnette
Sciences humaines



Stéphanie Bienvenue
Tech. bureautique



Anne-Marie Brochu
Tech. Génie mécanique



Élisabeth Cyr-Marcotte
Sciences de la nature

Prix du syndicat
du personnel de soutien



Alexandre Millette
Tech. Génie mécanique



Rosalie Pelletier
Sciences humaines

Prix du syndicat
du personnel professionnel



Katia Bissonnette
Sciences humaines

Les Méritas au personnel

Qualité de
l'enseignement



Reynald Bergeron
Enseignant Tech. administratives

Innovation
pédagogique



Alexandre Vovan
Enseignant en Informatique

Dév. social et
communautaire



Guylaine Péloquin
Enseignante en Informatique

Engagement
pédagogique



Pascale Rheault
Enseignante mathématiques

Prix de la
relève
enseignante



René Therrien
Enseignant chimie

Mention
d'honneur
à l'AQPC



René Courchesne
Enseignant Génie mécanique



Nina Robin
Personnel de soutien



Myriam Shea-Blais
Personnel professionnel



Sylvie Massé
Personnel cadre



Lyne Girard
Enseignante Ass. de dommages



Les enseignants du programme Environnement, hygiène et sécurité au travail :
Jean-Pierre Beauregard, Marie-Claude Brouillard, Normand Dallaire, François Lamarre, Marc Olivier et Manon Trudel

Le Cégep de Sorel-Tracy souligne les années de service de son personnel



**20 ans
de service**

Marlène Monténégro
et Yves Robidoux.



**30 ans
de service**

Gilles Lavallée
et René Courchesne.



**25 ans
de service**

Denis Gélinas et
Nathalie Théberge,
absente sur la photo.



**Nos heureux
retraités**

Gérald Tardif, Claire Bouchard-Beaudin,
France Pépin-Courchesne, Claude Rajotte et Anne Cazé.
Absents sur la photo, André Loranger et Yvon Marion.

 **Cégep de Sorel-Tracy**

Un **GRAND** petit collège
... qui a la réussite à coeur!



Le 2 décembre dernier, lors d'une cérémonie de reconnaissance qui se veut un rituel annuel de première importance au Cégep de Sorel-Tracy, la direction du Collège a chaudement remercié et félicité ses employés qui ont atteint les 20, 25 et 30 ans de service, de même que ses retraités de la dernière année pour le dévouement et la générosité dont chacun ou chacune a fait preuve pendant toutes ces années au Collège.

La plupart d'entre eux y allant d'une savoureuse anecdote à la remise de leur cadeau souvenir, nous avons pu constater que les années n'ont aucunement amoindri leur commun enthousiasme et leur satisfaction à remplir leur mission dans le cadre d'une maison d'enseignement, plusieurs d'entre eux rappelant l'heureux hasard de

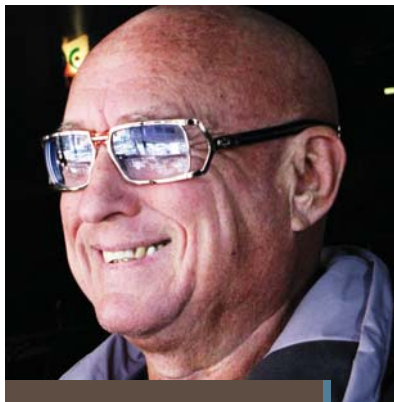


circonstance qui les avait amenés à s'investir auprès de notre jeunesse étudiante.

Employés de soutien, enseignants, professionnels, cadres ou gardiens de sécurité, tous font partie de ce qu'il est convenu d'appeler une belle famille qui a à coeur d'accompagner quotidiennement nos étudiantes et nos étudiants et ainsi favoriser leur réussite scolaire et leur développement personnel lors de ce passage des plus significatifs au

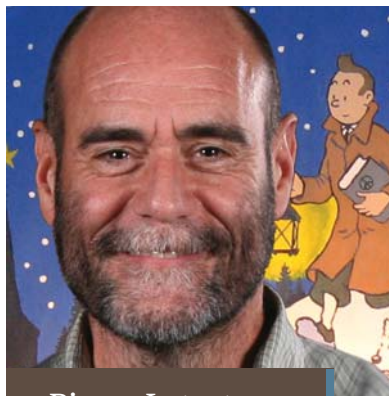
Cégep de Sorel-Tracy.

Des conférenciers



Claude Pélouquin

Claude Pélouquin, poète en visite au Collège en octobre 2009.



Pierre Letarte

Pierre Letarte, professeur d'histoire nous fait découvrir le XX^e siècle à travers les aventures de Tintin, janvier 2010.

La vie étudiante - Volet sports



Les Rebelles volleyball féminin AA



Les Rebelles basketball masculin A



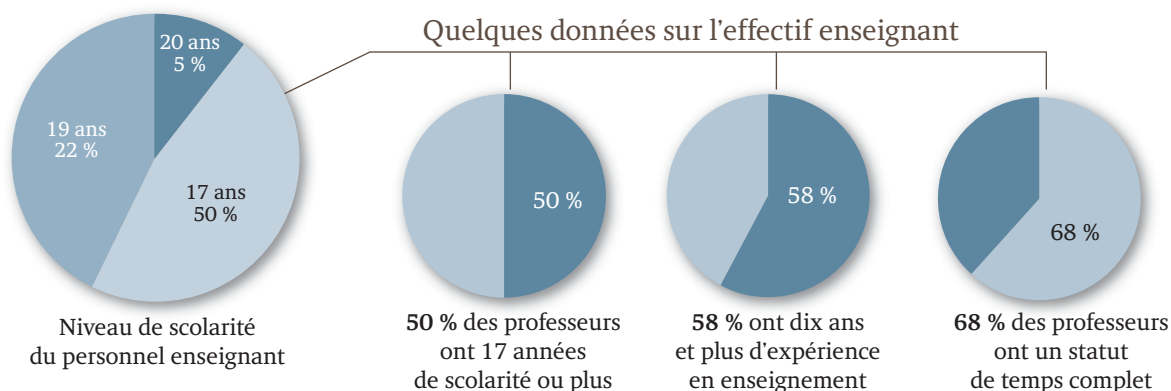
RÉPARTITION DES MEMBRES DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

CATÉGORIES D'EMPLOI	2007-2008					2008-2009					2009-2010				
	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F
Hors-cadre	2	2	0	1	1	2	2	0	1	1	2	2	0	1	1
Cadre	9	9	0	4	5	9	9	0	5	4	11	10	1	5	6
Enseignant	97	75	22	56	41	110	88	22	57	53	116	91	25	63	53
Professionnel	15	12	3	9	6	18	14	4	8	10	18	14	4	8	10
Soutien	45	41	4	14	31	46	40	6	17	29	46	40	6	17	29
TOTAL :	168	139	29	84	84	185	153	32	88	97	193	157	36	94	99

Note : Ce tableau ne tient pas compte des engagements de personnel surnuméraire pour pallier aux surcroîts temporaires de travail ou pour assurer des tâches de remplacement.

LÉGENDE :

TC Temps complet TP Temps partiel H Homme F Femme

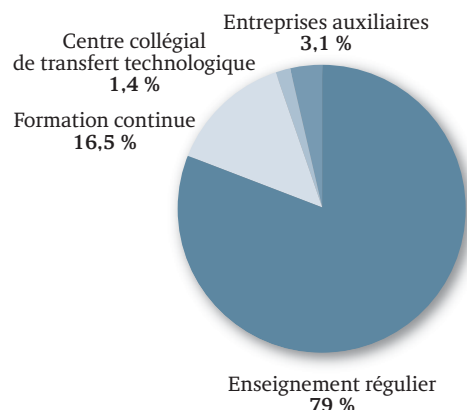


Concours intercollégial Pédagogie-Environnement 2010 : Une équipe d'étudiants en Environnement, hygiène et sécurité au travail remporte le 1^{er} prix.
Laurie Barnabé-Francoeur et René Quiron-Blais.

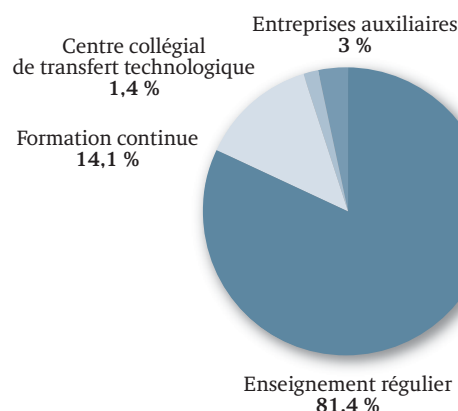
RÉSULTATS D'OPÉRATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2010

	2009-2010	2008-2009
REVENUS		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	\$	\$
Professeurs	6 878 043	6 363 923
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	4 825 203	4 420 372
Service de la dette et opérations de financement	(39 270)	13 469
Plan institutionnel de réussite et orientation et encadrement	20 810	32 280
Mesure de soutien à la réussite	73 910	68 664
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	233 543	177 414
Réinvestissement par les transferts fédéraux en enseignement supérieur	439 143	378 575
Autres allocations spéciales	501 381	803 463
	12 932 763	12 258 160
Formation continue	2 696 473	2 114 237
Centre collégial de transfert technologique	227 800	245 492
Entreprises auxiliaires	511 862	544 999
	16 368 898	15 162 888
DÉPENSES		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER		
Professeurs	6 859 368	6 247 647
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	4 804 744	4 550 652
Service de la dette et opérations de financement	12 562	10 798
Plan institutionnel de réussite et orientation et encadrement	20 810	32 280
Mesure de soutien à la réussite	73 910	68 664
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	233 543	177 414
Réinvestissement par les transferts fédéraux en enseignement supérieur	441 723	365 208
Autres allocations spéciales	503 141	811 005
	12 949 801	12 263 668
Formation continue	2 247 089	1 947 809
Centre collégial de transfert technologique	227 800	245 641
Entreprises auxiliaires	477 282	489 104
	15 901 972	14 946 222
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)	466 926	216 666
Conciliation du solde de fonds		
Solde au 30 juin de l'exercice précédent	640 127	415 517
Redressements à la suite de l'analyse du MELS		7 944
Ajustement affectant les années antérieures	412 644	
Solde au 30 juin de l'exercice précédent après analyse du MELS	1 052 771	423 461
Résultats de l'année	466 926	216 666
Virements interfonds	(26 218)	
Solde de fonds au 30 juin de l'exercice	1 493 479	640 127

REVENUS PAR CHAMPS
D'ACTIVITÉS 2009-2010



DÉPENSES PAR CHAMPS
D'ACTIVITÉS 2009-2010



MESURE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ANNEXE S028

	2009-2010 \$
REVENUS	
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	65 972
Autres sources	7 938
	73 910
DÉPENSES	
Salaires et avantages sociaux - autres personnels	30 423
Dépenses non salariales	23 774
Reconnaissance de l'engagement étudiant	19 713
	73 910
Excédent des revenus (dépenses)	0

**PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE
ET ORIENTATION ET ENCADREMENT ANNEXE S019**

	2009-2010 \$
REVENUS	
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	20 810
	20 810
DÉPENSES	
Dépenses non salariales	18 996
Carrières scientifiques et technologiques	1 814
	20 810
Excédent des revenus (dépenses)	0

RÉINVESTISSEMENT PROVINCIAL À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (ANNEXE S034)

	SOLDE DISPONIBLE DE L'ALLOCATION OCTROYÉE EN 2006-2007 \$	SOLDE DISPONIBLE DE L'ALLOCATION OCTROYÉE EN 2007-2008 \$	SOLDE DISPONIBLE DE L'ALLOCATION OCTROYÉE EN 2008-2009 \$	ALLOCATION À RECEVOIR POUR 2009-2010 \$
ALLOCATIONS DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2009-2010				
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	38 440	98 590	146 220	30 365
DÉPENSES				
Équipements informatiques pour bibliothèque	174	2 136		
Équipements informatiques pour laboratoires	273	1 090		
Formation - plan de mesure d'urgence		1 239		
Lecteur optique	1 726			
Nouveaux outils en informatique		8 422		
Plan de mesure d'urgence		3 590		
Projet de prévention suicide			1 118	
Réalisation d'outils promotionnels - hors territoire	2 685	474		
Recâblage du réseau informatique		14 728		
Ressources pour évaluation d'AEC			23 286	
Ressources pour évaluation du suivi de la réussite			57 363	
Ressources pour outils de gestion de programmes			54 334	
Ressources pour outils RAC		25 633		
Ressources pour soutien informatique			4 907	30 365
	4 858	57 312	141 008	30 365
SOLDE D'ALLOCATIONS REPORTÉES À L'EXERCICE 2010-2011	33 582	41 278	5 212	0

RÉINVESTISSEMENT PAR LES TRANSFERTS FÉDÉRAUX EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ANNEXE S036)

	ALLOCATION OCTROYÉE EN 2008-2009 PROFESSEURS \$	ALLOCATION OCTROYÉE EN 2008-2009 \$	ALLOCATION OCTROYÉE EN 2009-2010 PROFESSEURS \$	ALLOCATION OCTROYÉE EN 2009-2010 \$
ALLOCATIONS DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2009-2010				
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	2 964	123 339	64 800	497 900
DÉPENSES				
Ressources professorales	2 964		58 063	
Développer des outils préparatoires à la passation des ordres professionnels		2 616		45 000
Développement des services aux étudiants				
Développement et gestion de formation et de RAC pour les entreprises		4 695		
Développement, évaluation et gestion d'AEC		7 000		
Développement, réalisation et publication de documents et d'outils d'offre de formation		11 297		
Mobilité étudiante et expertise		7 649		3 678
Outils de suivi de formation et de réussite		9 241		
Rabais abonnements centre sportif pour les étudiants		3 931		840
Ressources dédiées pour les entreprises				135 564
Soutien aux étudiants (problématiques particulières)		31 290		43 468
Soutien aux étudiants en accueil intégration		8 791		15 051
Soutien aux professeurs des AEC		163		
Soutien clérical aux professeurs				17 381
Soutien technologique et matériel au CTTEI				17 000
Soutien pour les professeurs chercheurs				7 741
Tutorat - formation manquante		8 300		
	2 964	94 973	58 063	285 723
SOLDE CONSERVÉ PAR LE COLLÈGE			(2 580)	
SOLDE D'ALLOCATION REPORTÉE À L'EXERCICE 2010-2011-PROFESSEURS	0		9 317	
SOLDE D'ALLOCATION REPORTÉE À L'EXERCICE 2010-2011		28 366		212 177

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



1^{RE} RANGÉE DE GAUCHE À DROITE :

Vincent Deguise,
représentant des étudiants du secteur préuniversitaire
Fabienne Desroches,
directrice générale du Cégep de Sorel-Tracy
Denis Gauthier,
représentant des parents
Michèle Gauthier,
présidente, représentante des diplômés
Nathalie Blais,
vice-présidente, représentante socioéconomique
Yves Goudreault,
directeur des études
Vanessa Roy,
représentante des étudiants du secteur technique

2^E RANGÉE DE GAUCHE À DROITE :

Marie-Pascale Gagnon,
représentante des entreprises

Sylvie Rei,
représentante des entreprises
Julie Arseneault-Bourque,
représentante de la commission scolaire
Andrée Labrie,
représentante des institutions d'enseignement universitaire
Jean-Marie Riopel,
représentant du personnel professionnel
Nina Robin,
représentante du personnel de soutien
Michel Fillion,
représentant des parents
Jacinthe Sirois,
représentante socioéconomique
Éloïse Paquin,
titulaire de diplôme universitaire
Shirley St-James,
représentante du personnel enseignant
Nourredine Seddiki,
représentant du personnel enseignant

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE SOREL-TRACY

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c. 6, a. 1). Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les

articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

Références

- La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- Le Code civil du Québec
- Règlement no 1 sur la régie interne du collège
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;

Administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

Collège : le Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil : Le conseil d'administration du Collège de Sorel-Tracy;

Conseil de discipline : comité constitué par le conseil. C'est le comité exécutif qui agit à titre de conseil de discipline;

Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter

indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autres avantages que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur, :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail.

6. OBLIGATION DE TRANSPARENCE DU CONSEIL ET OBLIGATION DE DISCRÉTION DES ADMINISTRATEURS

Les règles du présent article ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

6.1 L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe, ont un caractère public, les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à un point.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut, exceptionnellement, déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès :

- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles sur demande;
- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rap-

porte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public.

6.2 L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

6.3 La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses préalablement autorisées par le comité exécutif. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.



Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- les situations de conflit d'intérêts pouvant avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

- les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du présent Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur. Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration doit, de plus, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2

Le conseil d'administration confie au comité exécutif la responsabilité d'agir à titre de conseil de discipline et de décider du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3

Le comité exécutif notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au comité exécutif et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

10.5

Le comité exécutif qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code a été adopté le 18 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Au cours de l'année 2009-2010, le conseiller en déontologie n'a été saisi d'aucune plainte ou situation particulière concernant l'application du Code d'éthique et de déontologie en vigueur au Collège depuis 1998. Le texte intégral du Code d'éthique régissant les administrateurs est disponible sur le site Web du Collège.

BIENVENUE au Cégep de Sorel-Tracy

Située à 45 minutes à l'est de Montréal par l'autoroute 30, la région de Sorel-Tracy, aujourd'hui l'un des plus importants centres sidérurgiques en Amérique, est connue pour la richesse de son environnement et sa singularité historique.

Porte d'entrée des Cent-îles du lac Saint-Pierre, ce territoire, reconnu « Réserve mondiale de la biosphère » pour ses valeurs naturelles conservées à 90 % intactes malgré le voisinage de la civilisation, constitue un milieu humain et environnemental à la fois riche et sensible où il est tout à fait naturel de compter le Cégep de Sorel-Tracy parmi les plus fiers partenaires du développement durable de la région.



CÉGEP DE SOREL-TRACY
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9
Téléphone : 450 742-6651
Télécopieur : 450 742-1878
info@cegepst.qc.ca



CAMPUS DE VARENNES
1555, boulevard Lionel-Boulet
Varennes (Québec) J3X 1P7
Téléphone : 450 929-0852
Télécopieur : 450 929-0810
cecv@cegepst.qc.ca

www.cegepst.qc.ca

Une publication de la Direction des ressources humaines,
des communications et secrétariat général en collaboration
avec tous les services et départements du Cégep.

Dépôt légal : Avril 2011
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-921229-45-5

